

La Fenestrou



*Bulletin municipal de la commune de
Prendeignes - juin 2013*

SOMMAIRE

- 2 *L'édito du Maire*
- 4 *Hello*
- 5 *L'évènement de l'été*
- 6 *La commune vous informe*
- 11 *Les travaux d'investissement*
- 14 *Des nouvelles de Figeac-Communauté et du Pays*
- 16 *Information aux propriétaires*
- 17 *L'écho des associations*
- 20 *Découverte*
- 21 *Ils interviennent aussi sur la Commune*
- 22 *L'opération Coeur de Village*
- 23 *Vie de la Commune*

Ils ont contribué à l'écriture de ce numéro:

Pascal BAHU

Clare PRICE

Marie-Josianne LACOUT

Monique VILLENEUVE

Marie-Jeane et René DESTRUEL

André BARON

Christian SOUIRY

Aurélie TAURAND

Vincent PARAMELLE

Lucienne DAYMON

Anne DESTRUEL

Maryse CLEMENT

Les Présidents ou représentants des associations

L'EDITO DU MAIRE



Voici le nouveau numéro de notre journal communal.

Je tiens à saluer toute l'équipe qui a contribué à sa réalisation ; cela vous paraît peut-être peu de choses mais la mise en œuvre de notre journal demande du temps et de l'investissement. Merci à eux.

L'édition du Fenestrou est toujours l'occasion pour l'équipe municipale de vous présenter le bilan des mois qui viennent de passer et d'aborder quelques projets d'avenir.

Je ne parlerai pas des prévisions que l'INSEE et d'autres instituts statistiques ne manquent pas de faire sur les perspectives économiques de notre pays. Il faut souhaiter qu'ils se trompent un petit peu (cela leur arrive parfois !), que quelques bonnes nouvelles viendront éclairer notre ciel en 2013 et améliorer l'humeur de nos concitoyens. Car il paraît que le moral et la confiance en l'avenir ont un impact sur la consommation des ménages et sur la croissance économique. Donc, essayons de rester confiants malgré les difficultés bien réelles que certains d'entre nous peuvent rencontrer.

Dans cette nouvelle édition de notre Fenestrou, vous retrouverez vos rubriques habituelles notamment la partie financière avec quelques graphiques présentant une maîtrise de notre budget qui demeure toujours rigoureux, adapté et équilibré, un bref bilan des actions conduites en 2012, l'ébauche de quelques nouveaux projets 2013 ainsi que l'écho de nos associations communales.

Comme nous vous l'avions annoncé et promis, les travaux de la Maison Férès sont désormais achevés. Nous accueillons un nouveau couple à l'étage et la bibliothèque occupe le rez-de-chaussée. Je tiens à remercier sincèrement M. et Mme GRATACAP qui ont accueilli notre bibliothèque pendant de nombreuses années au sein de la maison de Mme GRATACAP Marie-Rose. Je salue toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour que ce lieu fonctionne. N'hésitez pas à franchir la porte de ce nouvel espace, vous y trouverez sûrement quelques lectures à votre goût.

Le projet d'aménagement de notre cœur de village est terminé. Il est l'aboutissement d'un souhait émis par les équipes municipales successives ; il est enfin concrétisé. Ces travaux d'aménagement du cœur de village sont réalisés en grande partie en partenariat avec Figeac-Communauté. Je sais qu'ils ont causé des désagréments, des questionnements, des discussions... je remercie, au nom du Conseil Municipal, tous les riverains pour leur patience et leurs contributions au projet.

L'EDITO DU MAIRE



Nous avons poursuivi l'entretien de nos routes communales, installé une borne incendie au village du Fau (d'autres seront installées progressivement dans d'autres lieux de notre village), un

défibrillateur dans l'enceinte de notre salle d'animation...

Je profite de cet édit, pour remercier une fois encore Christelle BRUGOUX, Annie SOUIRY et René BOUSSAC pour la qualité de leur travail, leur discrétion et leur efficacité ; celles et ceux qui contribuent au fleurissement de notre centre bourg et des différents hameaux, qui mettent en œuvre notre site Internet qui connaît un vif succès, qui réalisent bénévolement et sans bruit quelques travaux pour l'amélioration de notre vie quotidienne (notamment le déneigement). Votre dévouement, votre énergie dépensée parfois sans compter, doivent être salués... Vous contribuez au « bien vivre » de Prendeignes.

Je remercie, au nom de vous tous, les associations de PRENDEIGNES pour leur dynamisme, leur efficacité, leur altruisme sans lesquelles notre village n'aurait pas ce rayonnement actuel. Leur engagement constitue une formidable richesse pour notre commune, ses habitants, les jeunes et nos anciens.

Je salue également les adjoints, les membres du Conseil Municipal et ceux du Centre Communal d'Action Sociale, pour leur

abnégation et leur attachement au profit de la commune. Pas de trace d'usure ni de lassitude malgré les charges qui pèsent sur eux et les responsabilités qu'il leur faut sans cesse assumer, mais une volonté farouche et inaltérable de se consacrer au service de notre population.

Avant de vous laisser découvrir ce nouveau numéro, je voudrais une fois encore vous assurer de l'attachement de votre Conseil Municipal à promouvoir un vivre ensemble de qualité dans notre village. A l'heure où demeurent encore des questions sur l'avenir de l'intercommunalité avec ses compétences transférées nous devons garder confiance. Demain se construit aujourd'hui mais il ne se fera pas sans nous, nous devons y prendre part. Nous avançons parce que nous tenons fermement un cap. L'esprit de confiance et de coopération constructive doit être au service du bien commun. Aimé Césaire, poète et homme politique français de Martinique, dont nous fêtons cette année le centenaire de la naissance, a promu, tout au long de sa vie, l'idée d'un universel réconcilié : « Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte. Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde ».

Espérons et agissons ensemble.

Nous comptons sur vous...vous pouvez compter sur nous !

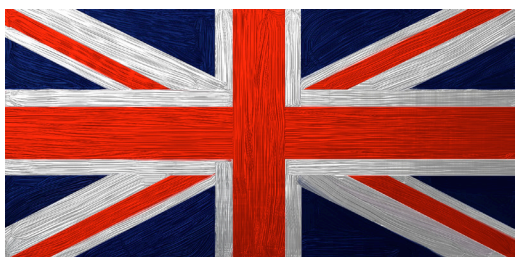
Votre Maire
Pascal BAHU



Père de la « négritude », concept qu'il avait créé dans les années 1930 avec Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire était le patriarche des lettres antillaises et, plus généralement, des lettres francophones.

Il fut tour à tour craint, critiqué, mais jamais renié. Même la jeune génération d'écrivains martiniquais qui ont pris leur distance par rapport à la négritude - pour se définir comme métis et créoles - reconnaît volontiers ce qu'ils doivent à ce père spirituel dont découle la liberté antillaise présente et à venir : « C'est la Négritude césairienne qui nous a ouvert le passage vers l'ici d'une Antillanité désormais postulable, et elle-même en marche vers un autre degré d'authenticité qui restait à nommer », écrivent le trio Chamoiseau, Confiant et Bernabé. « La Négritude césairienne est un baptême, l'acte primal de notre dignité restituée. Nous sommes à jamais fils d'Aimé Césaire ».

HELLO



Welcome to our English-speaking readers. We very much hope you enjoy reading this latest edition of Lou Fenestrou, Predeignes' annual magazine. As always, it contains accounts of some of the principal activities that took place in the commune and covers the year 2012.

Further information about past and future events can be found on our website – www.predeignes.fr.

If you would like any additional help or advice, please don't hesitate to contact me. We look forward to seeing you in the course of 2013.

Bienvenue à nos lecteurs Anglophones. Nous espérons vivement que vous apprécierez lire Lou Fenestrou, le magazine annuel de Predeignes. Comme toujours, il contient un compte-rendu des activités principales de la commune pendant l'année 2012. Plus d'informations sur les événements du passé et de l'avenir se trouvent sur notre site internet - www.predeignes.fr. Si vous désirez davantage d'aide ou de conseil, veuillez ne pas hésiter à me contacter.

Nous attendons avec impatience le plaisir de vous voir au cours de 2013.

GESTION DES DECHETS

Le recyclage permet de réaliser des économies considérables de matières premières et d'énergie, et en même temps, il diminue nos émissions de gaz à effet de serre.

Les ordures ménagères classiques sont mises en décharge, incinérées et parfois compostées. Dans le cadre du contrat avec la Communauté de Communes, la Commune bénéficie de la garantie de reprise des matériaux triés, grâce aux conventions signées avec chacune des filières (verre plastique, métal, papier, carton, aluminium) qui se chargeront de leur offrir une seconde vie.

Les emballages en verre



Déposez dans le conteneur Verre : les bouteilles, les bocaux, les flacons, les pots en verre sans les bouchons, couvercles, et capsules.

Veillez à mettre les verres à l'intérieur du conteneur et non pas au pied. Cet espace doit être respecté et ne doit pas devenir une décharge publique !

Jetez dans votre poubelle habituelle : les verres à boire, la vaisselle (assiettes, plats, bols...) les vases (en cristal, en verre, en porcelaine, en faïence, en grès), les ampoules électriques, les néons, les miroirs et les vitres, le carrelage, les ampoules buvables, la verrerie médicale...

GESTION DES DECHETS

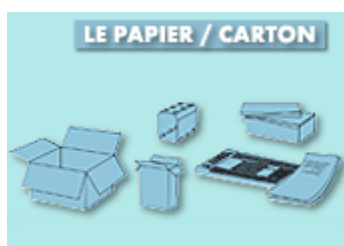
Les emballages plastique / métal



Déposez dans le conteneur Plastique / Métal : les bouteilles, les boîtes, les flacons, les canettes métalliques, les barquettes en aluminium, les briques alimentaires, les boîtes de conserve.

Jetez dans votre poubelle habituelle : le polystyrène, les bouteilles d'huile, de ketchup ou de mayonnaise, les pots de crème et les pots de yaourts, les barquettes de beurre ou de margarine, les boîtes de fromages, les sacs poubelle et sacs plastiques de supermarchés, les films blister, les barquettes et boîtes mal vidées, les barquettes de charcuterie, les barquettes de fraise, les tubes de colle, les produits phytosanitaires, les bouteilles de solvants, les objets coupants ou piquants, les produits avec un pictogramme de dangerosité (noir sur fond rouge), les tubes de dentifrice...

Les emballages papier / carton



Déposez dans le conteneur Plastique / Métal : les journaux, les magazines, les papiers, les petits cartons (pliés), les cartonnettes d'emballage (sans leurs films plastiques).

Jetez dans votre poubelle habituelle : toutes les enveloppes, les papiers d'emballage alimentaire, les papiers et cartons gras ou trop salis, les mouchoirs jetables, les couche-culotte, les papiers essuie-tout, les mandrins, les papiers spéciaux (calque, carbone, cellophane, photographies, affiches, papier cadeau, papiers peints...), les papiers mélangés à d'autres matériaux (cahiers à spirales etc.)...

Nous vous rappelons que vous trouverez à la mairie les sacs poubelles verts ou noirs. Il faut absolument mettre les déchets recyclables dans un sac vert bien fermé (les bouteilles plastiques écrasées, les cartons bien pliés pour réduire le volume) puis le mettre dans les conteneurs verts, et les déchets non recyclables sac noir puis conteneur marron,

Les objets encombrants doivent être amenés à la déchetterie s'ils sont posés à côté des conteneurs ils ne seront pas pris.

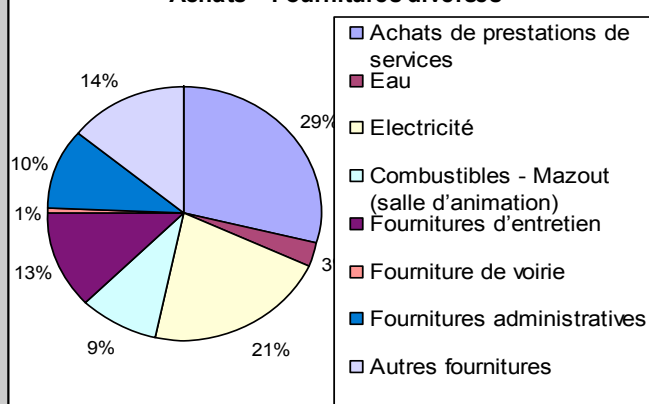
AIDE MÉMOIRE DECHETTERIES

Déchetteries	Adresses	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi	Samedi
Figeac Tel : 05 65 50 21 67	Causse de Nayrac	9h-12h 14h-18h	9h -12h 14h -18h	9h -12h 14h -18h	9h -12h 14h -18h	9h -12h 14h -18h	9h -12h 14h -18h
Lacapelle- Marival Tél: 05 65 34 41 14	Pech Boudie		9h - 12h		14h -18h	14h -18h	9h-12h
Latronquière Tél: 05 65 38 18 77	Les Béales	14h -18h	14h -18h	9h -12h		9h -12h	9h -12h
Bagnac sur Célé Tél: 05 65 11 90 13	Près de Blazy		9h -12h	14h -18h	14 -18h	14h -18h	14h -18h

LA COMMUNE VOUS INFORME

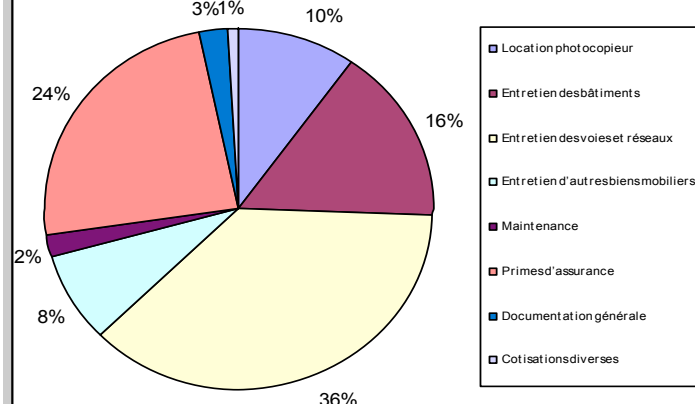
Compte Administratif : Charges

Achats – Fournitures diverses



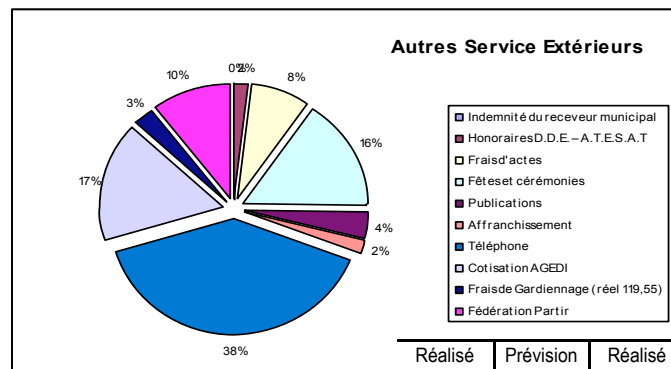
Achats de prestations de services (écoles Labathude 3 504,28 - Montet et Bouxal 4 324,32)	7 039,33	7 830,00	7 828,60
Eau	601,85	800,00	836,63
Electricité	4 575,37	4 600,00	5 743,31
Combustibles - Mazout (salle d'animation)	3 880,86	3 500,00	2 547,49
Fournitures d'entretien	324,11	1 500,00	3 405,73
Petits équipements	0,00	800,00	0,00
Fourniture de voirie	70,50	500,00	145,22
Fournitures administratives	1 623,87	1 800,00	2 816,12
Autres fournitures	0,00	0,00	3 839,32
Total du chapitre 60	18 115,89	21 330,00	27 162,42

Services Extérieurs



Location photocopieur	904,16	1 000,00	1 108,67
Entretien des terrains	0,00	200,00	0,00
Entretien des bâtiments	947,31	1 500,00	1 729,83
Entretien des voies et réseaux	5 683,44	8 000,00	4 108,49
Entretien d'autres biens mobiliers	1 771,95	2 000,00	910,40
Maintenance	0,00	0,00	215,28
Primes d'assurance	2 568,49	2 700,00	2 688,78
Documentation générale	215,60	300,00	281,70
Cotisations diverses	276,36	300,00	94,36
Total du chapitre 61	12 367,31	16 000,00	11 137,51

Autres Service Extérieurs

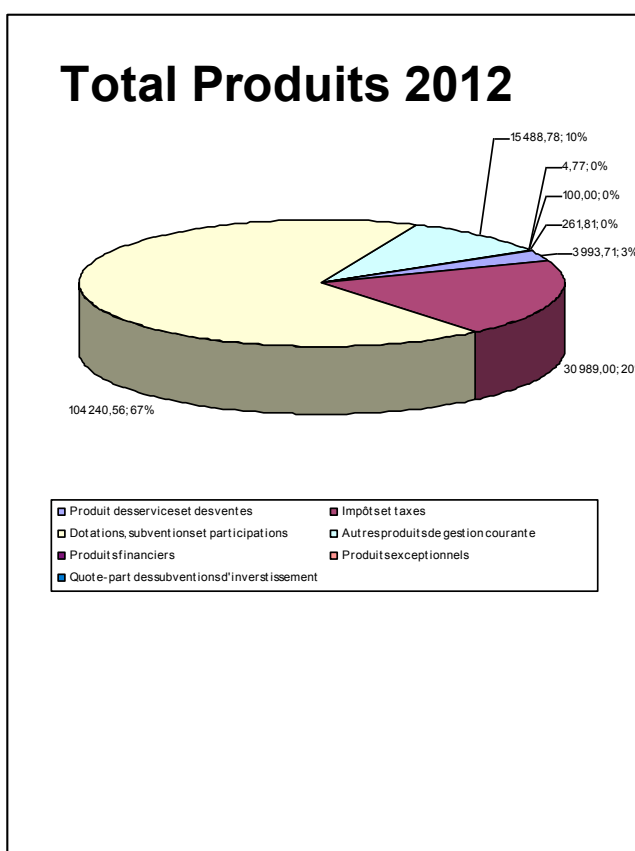
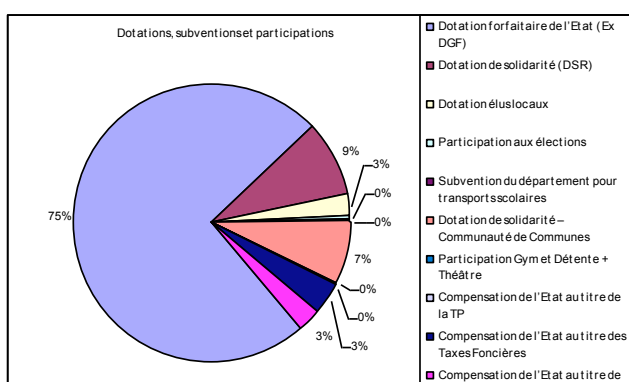
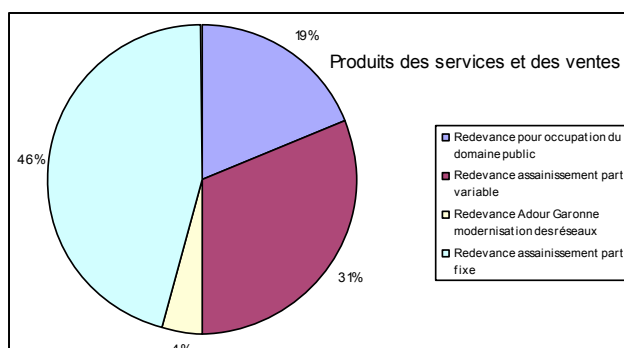


	Réalisé 2011	Prévision 2012	Réalisé 2012
Indemnité du receveur municipal	232,39	300,00	2,35
Honoraires D.D.E. – A.T.E.S.A.T	30,00	100,00	81,34
Frais d'actes	0,00	0,00	337,64
Honoraires Formation Incendie	677,53	0,00	0,00
Annonce Appel d'Offre	861,08	300,00	0,00
Fêtes et cérémonies	400,00	500,00	673,00
Publications	149,00	200,00	153,00
Site Internet	120,00	1 000,00	0,00
Affranchissement	163,85	250,00	84,60
Téléphone	1 146,54	1 350,00	1 689,53
Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	0,00
Cotisation AGEDI	528,63	700,00	732,16
Frais de Gardiennage (réel 119,55)	117,00	120,00	120,00
Fédération Partir	444,00	800,00	450,00
Total du chapitre 62	5 020,02	5 770,00	4 323,62

Impôts et taxes, versement assimilés			
Taxes foncières	1 776,00	1 800,00	1 817,00
Taxe Locale d'Equipeement (TLE)			
Impôts, taxes, versements assimilés			
Cotisations au Centre de Gestion	101,73	120,00	0,00
Total du chapitre 63	1 877,73	1 920,00	1 817,00
Charges de personnel			
Salaires secrétaire et agents d'entretien	10 461,54	14 000,00	10 966,60
Cotisation patronale URSSAF	3 159,00	3 500,00	3 314,00
Cotisation patronale IRCANTEC (retraites)	345,00	700,00	373,00
Médecine du travail	204,00	250,00	231,77
Total du chapitre 64	14 169,54	18 450,00	14 885,37
Autres charges de gestion courante			
Indemnités du maire et des adjoints + CSG	13 777,24	14 200,00	13 777,84
IRCANTEC	468,00	550,00	487,00
Subvention au C.C.A.S.	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Subventions aux associations	6 500,00	6 400,00	6 400,00
Total du chapitre 65	23 245,24	23 650,00	23 164,84
Intérêts des emprunts			
Intérêts des emprunts			
Intérêts réglés à l'échéance	781,24	1 700,00	1 669,50
(CA 526,07 - Caisse des Dépôts 1143,43)			
Total du chapitre 66	781,24	1 700,00	1 669,50
Total des dépenses réelles	86 710,97	111 862,00	101 144,25
Total dépenses de Fonctionnement de l'Exercice	86 710,97	111 862,00	101 144,25

LA COMMUNE VOUS INFORME

Compte Administratif : Produits



Intitulé des Recettes	Réalisé 2011	Prévisions 2012	Réalisé 2012
Concession cimetière	152,00	0,00	0,00
Redevance pour occupation du domaine public	727,00	300,00	758,00
Redevance assainissement part variable	0,00	1 200,00	1 241,08
Redevance Adour Garonne modernisation des réseaux	0,00	1 000,00	165,88
Redevance assainissement part fixe	0,00	2 185,00	1 828,75
Total du chapitre 70	879,00	4 685,00	3 993,71
Impôts et taxes			
Contributions directes	29 658,00	30 434,00	30 989,00
Taxe additionnelle aux droits de mutation	6 448,20	3 500,00	0,00
Total du chapitre 73	36 106,20	33 934,00	30 989,00
Dotations, subventions et participations			
Dotation forfaitaire de l'Etat (Ex DGF)	76 934,00	77 321,00	77 321,00
Dotation de solidarité (DSR)	9 324,00	9 000,00	9 267,00
Dotation élus locaux	2 793,00	2 500,00	2 734,00
Participation aux élections	124,13	100,00	207,39
Subvention du département pour transports scolaires	155,00	0,00	155,00
Participations autres Communes	3,68	0,00	0,00
Dotation de solidarité – Communauté de Communes	4 744,83	7 525,00	7 603,17
Participation Gym et Détente + Théâtre	550,00	550,00	300,00
Dotation unique des compensations spécifiques à la TP	0,00	0,00	0,00
Compensation de l'Etat au titre de la TP	85,00	71,00	71,00
Compensation de l'Etat au titre des Taxes Foncières	3 652,00	3 555,00	3 555,00
Compensation de l'Etat au titre de la Taxe d'Habitation	2 304,00	3 027,00	3 027,00
Total du chapitre 74	100 669,64	103 649,00	104 240,56
Autres produits de gestion courante			
Loyer des logements	16 271,39	14 000,00	15 202,38
Produits divers de gestion courante (panneau infos)	1 194,40	0,00	286,40
Total du chapitre 75	17 465,79	14 000,00	15 488,78
Produits financiers			
Parts sociales du Crédit Agricole	4,77	4,00	4,77
Total du chapitre 76	4,77	4,00	4,77
Produits exceptionnels			
Dons reçus	8,60	0,00	0,00
Produits exceptionnels divers	100,00	0,00	100,00
Total du chapitre 76	108,60	0,00	100,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Quote-part des subventions d'investissement			261,81
Total du chapitre 042		2 504,00	261,81
Total des recettes	155 234,00	158 776,00	155 078,63

LA COMMUNE VOUS INFORME

COMMUNE DE PRENDEIGNES			
COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2012			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes de l'année		155 078,63	
Dépenses de l'année		101 144,25	
Résultat de l'année		53 934,38	
Résultat antérieur 002 (2011)		42 462,01	
Résultat cumulé	Excédent	96 396,39	
	Déficit	0,00	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Recettes de l'année		179 725,84	
Dépenses de l'année		127 216,33	
Résultat de l'année		52 509,51	
Résultat reporté 001 (2011)		125 577,69	
Résultat cumulé	Besoin		
	Excédent	178 087,20	
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement			
Résultat excédentaire d'investissement		178 087,20	Au 001 en excédent d'investissement au budget 2013
Résultat déficitaire d'investissement		0.00	
Restes à réaliser	Dépenses	197 018,45	
	Recettes	26 767,00	
Total		170 251.45	
Excédent de financement réel		7 835,75	
Besoin de financement réel			
Affectation du résultat 2012 au budget primitif 2013	Au 1068 en recette d'investissement	0,00	
	Au 002 en recette de fonctionnement	96 396,39	

LA COMMUNE VOUS INFORME

COMMUNE DE PRENDEIGNES		
COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2012		
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES REALISEES		
10222-00	FCTVA sur travaux	36 556,03
1068-00	Affectation du résultat 2011	64 871,70
1311-89	Agence de l'eau	8 342,00
1328-89	Agence de l'eau	15 696,29
1341-89	DGE assainissement	20 408,00
1321-119	Subvention Etat	1 000,00
1322-119	Subvention Région	7 800,00
1323-119	Subvention Département	2 500,00
1322-120	Subvention Région	7 510,44
1323-120	Subvention département	8 300,00
1328-124	Subvention défibrillateur	327,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	659,39
281532	Réseaux d'assainissement	5 754,99
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		179 725,84
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES REALISEES		
1641	Remboursement du capital des emprunts	4750,78
	Dépôts et cautionnements	270,31
TOTAL DES OPERATIONS FINANCIERES		5 021,09
58	Voirie	14 752,36
89	Assainissement et dissimulation de réseaux	849,94
108	Rénovation logements	1 561,79
110	Rénovation salle d'animation (divers travaux de conformité)	764,41
118	Enfouissement des réseaux	18 138,30
119	Maison Férès - Logement	45 014,67
120	Maison Férès - bibliothèque	31 873,66
121	Réhabilitation lavoir	404,40
122	Aménagement cœur de village	123,01
124	Défibrillateur	2 240,49
125	Borne incendie	1 674,40
130	Aménagement Gabanelle	4 536,00
13911	Amortissement subvention Adour-Garonne	261,81
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		127 216,33

LA COMMUNE VOUS INFORME

Le vote des 3 taxes

En 2012, le Conseil Municipal a retenu une augmentation des taux sur la base de pour seulement la TH et le Foncier Bâti; le taux de Foncier Non Bâti restant sur la valeur de celui de 2011. Le choix du conseil municipal est depuis quelques années en dessous du taux d'inflation. En 2013, le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition de nos trois taxes.

La suppression de la taxe professionnelle a entraîné et entraîne une réforme de la fiscalité locale sur laquelle se prononce la communauté de communes. Un dispositif plus équitable a été retenu dans les définitions des bases CFE – se référer au journal communautaire pour des explications plus complètes).

Enfin, pour information, le taux 2012 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères du SMIRTOM s'élève à 10,52%.

	2010	2011	2012	2013
Taxe d'habitation	6.07	6.14	6.23	6.23
Foncier Bâti	4.27	4.32	4.38	4.38
Foncier Non Bâti	86.03	87.03	87.03	87.03

Evolution des taxes de la Commune de Prendeignes, de 2010 à nos jours.

	Taux nationaux 2011	Taux Départementaux 2011
Taxe d'habitation	23.76	17.97
Foncier Bâti	19.89	21.47
Foncier Non Bâti	48.56	144.73

Pour information. taux nationaux et départementaux en 2011

	EPCI	Département
	Taux 2012 (%)	Taux 2012 (%)
Taxe d'Habitation	7.92	Plus de prélèvement
Foncier Non Bâti	6.86	22.43
Foncier Bâti	0.119	
Cotisation Foncière Entreprise	38.80	

EN BREF



Cette année encore, nous avons eu la joie d'accueillir un camp de jeunes pour restaurer notre lavoir et ouvrir un chemin communal. Comme l'an passé, la commune s'est engagée à acheter le matériel nécessaire pour un montant de 404,40 €



Les travaux d'aménagement de notre coeur de village sont terminés. Pour l'année 2012, nous nous sommes acquittés des frais d'études des différents intervenants (Emilie Graham, Florent Bregeon, Gétude et Florence Courtin), pour un montant de 123,01 €

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2012

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Coût HT

Route de Laborie :	5 525 €
Route de Cour de Bataille:	4 639,75 €
Point à temps:	2 170 €
Coût total :	14 752,36 € TTC

Pour information, sur le budget 2013 :

Pose de caniveaux :	4 075 €
Aménagement sortie du bourg :	11 897,50 €
Coût total :	19 103,11 € TTC



ASSAINISSEMENT ET DISSIMULATION DES RESEAUX

Régularisation foncière de l'emprise de la station d'épuration et de son chemin d'accès.

Note d'honoraires de la Sarl A.Q.R. : 849.94 € TTC.

Comme vous le savez, ces travaux bénéficient de l'aide de l'Etat (DGE) mais aussi de l'Agence de l'Eau. Nous avons perçu de la DGE ainsi que l'aide de l'Agence de l'Eau (cf. tableau des recettes d'investissement).

Le réseau et la station fonctionnent désormais correctement. La taxe d'assainissement a été, comme prévu, mise en place comprenant une part fixe et une part prenant en compte la consommation d'eau réalisée par chaque bénéficiaire de l'assainissement collectif. Cette taxe a été calculée pour amortir à terme l'ensemble des frais mis en œuvre pour la réalisation de l'assainissement. Une taxe demandée par l'Agence de l'Eau (Redevance pour modernisation des réseaux de collecte) qui s'élève à 0.220 €/m3 a également été mentionnée sur les factures de 2012.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques réalisés par la SDEL s'élèvent à 18 138.30 €. Ils bénéficient d'une participation de la FDEL (Fédération Départementale d'Electricité du Lot). La Région ainsi que le département nous apportent une aide financière sur cette opération que nous percevrons en 2013.

BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Divers travaux d'aménagement, de réparation ou de mise aux normes ont été effectués au sein de nos bâtiments et espaces communaux.

- Travaux d'isolation : 1 230.50 €
- Pose et réparation VMC: 331.29 €
- Installation d'une borne incendie au village du Fau : 1 674.40 €

Salle d'animation : Les travaux de sécurité suite à la visite de la commission préfectorale et d'aménagement (sécurité, électrique...) ont été réalisés par des bénévoles (André BARON et René DESTUEL que nous remercions très sincèrement).

Du matériel a donc été acheté pour réaliser ces aménagements pour un montant s'élevant à 764.41 €.

- Mise en place d'un défibrillateur :

La Commune de Prendeignes, comme de nombreuses communes du Lot, en partenariat avec l'Association des élus du Lot, s'est dotée d'un défibrillateur automatique dernière génération.

Il est installé à la salle d'animation et est mis à la disposition de tous. Cet équipement, accessible 24h/24, est utilisable par les secouristes, les sapeurs-pompiers, mais aussi par le public. Son utilisation est aisée et permet face à un arrêt cardiaque de pratiquer un massage jusqu'à l'arrivée des secours.

Cet achat a bénéficié de l'aide de la Fondation CNP (caisse nationale de Prévoyance) pour l'instant.

Coût d'achat : 2 240. 49 €

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2012

LA MAISON FERES

Voici un récapitulatif financier des travaux réalisés au sein de la maison Férés (viennent en plus les frais d'architecte qui s'élèvent à 16 960,75 €)



LE BUDGET

TRAVAUX	ENTREPRISE	LOGEMENT COÛT HT TVA : 5,5 %	BIBLIOTHEQUE COÛT HT TVA : 19,6 %
Gros oeuvre	FAU & VALERY	5 875,32 €	12 886,72 €
Charpente/couverture	MICHEL MOUNAL	8 062,00 €	
Menuiseries	PANCOU	35 975,18 €	5 463,30 €
Cloisons, plafond, isolation	RENOV Cv TI	3 794,72 €	4 168,60 €
Electricité	RENOV Cv TI	5 330,00 €	
Poêle granulés	ERIC BIER	3 252,00 €	
Variante douche avenant 1	ERIC BIER	385,00 €	
Sanitaire, plomberie	ERIC BIER	1 414,00 €	903,00 €
Revêtement	BAYOL Jean-Paul	1 062,65 €	2 779,40 €
Peinture	SA ROQUES	5 089,01 €	1 639,20 €
Mobilier	QRE		5 555,00 €
TOTAL		70 239,88 €	33 395,22 €
LES AIDES A L'INVESTISSEMENT			
Aide de l'Etat		1 000,00 €	
Aide du Conseil Régional		7 800,00 €	7 510,44 €
Aide du Conseil Général		2 500,00 €	8 300,00 €
TOTAL		11 300,00 €	15 810,44 €



LA BIBLIOTHEQUE

Comme vous le savez, depuis un an, la bibliothèque est installée dans un nouveau local au rez de chaussée de la maison Férés.

Le bibliobus, avec le personnel de SAINT-CERE, est déjà venu trois fois pour renouveler le stock de livres. Celui-ci est complété par des livres achetés ou donnés. Si vous souhaitez un titre particulier, demandez-le nous et une navette le portera dès que possible s'il est disponible.

Deux animations pour les enfants ont eu lieu, organisées par des mamans ; une autre sera or-

ganisée dès la rentrée scolaire.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h30 à 17h30 et le dimanche de 10h30 à 12h30.

Une équipe de bénévoles assure les permanences et vous accueillera de plus en plus nombreux. Vous pouvez vous joindre à cette équipe de bénévoles... votre présence permettra d'effectuer un roulement.

N'hésitez pas à venir franchir la porte de ce nouvel espace qui est ouvert à chacune et chacun d'entre vous. D'ores et déjà, bonne lecture.

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2012

TRAVAUX D'EFFACEMENT DU SEUIL ET D'AMENAGEMENT DU GUE DE GABANELLE SUR LE RUISSEAU DU BERVEZOU



Au lieu dit Gabanelle, le ruisseau du Bervezou était coupé par 2 ouvrages distants de 500 m : un seuil, petit barrage artificiel, appartenant à la Ville de Figeac et un passage à gué, propriété de la commune de Predeignes.

Jusqu'en 2006, le seuil de Gabanelle permettait de créer une retenue pour alimenter la prise d'eau potable de la ville de Figeac. Aujourd'hui, la ville a choisi de sécuriser son alimentation en eau potable par d'autres ressources moins éloignées. Mais le seuil posait des problèmes : il était infranchissable par la faune piscicole et difficile à entretenir.

La Ville de Figeac a décidé de s'appuyer sur le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé pour essayer de trouver une solution technique permettant de limiter les contraintes d'entretien du seuil et aussi de répondre à la réglementation. Après réalisation d'une étude par un bureau spécialisé en hydraulique et environnement, il a été décidé de procéder à l'effacement du seuil de Gabanelle.

La commune de Predeignes a profité des travaux d'effacement du seuil pour se mettre en conformité réglementaire en réaménageant le passage à gué situé à l'aval. Il convenait de supprimer l'ouvrage existant et de réaliser un passage immergé aux moyens de blocs rocheux. Ainsi, les engins agricoles (objectif initial de ce passage) peuvent accéder aux parcelles riveraines.

La Ville de Figeac et la commune de Predeignes ont donc confié une délégation de maîtrise d'ouvrage au Syndicat du bassin de la Rance et du Célé pour une réalisation groupée des travaux. L'opération a été accompagnée par les cabinets CEREG Ingénierie et SARL Coordination Bassin Dourdou.

Ces travaux ont été réalisés en septembre et octobre 2012 par les entreprises STAP et Aveyron forêt. Les travaux ont commencé le 17 septembre 2012 et ont duré 3 semaines.

Les débits du cours d'eau, à l'étiage lors de la période des travaux, permettaient d'optimiser le déroulement de chantier et de limiter les perturbations du cours d'eau et des milieux naturels.

Pour le seuil, les travaux ont consisté à retirer les matériaux accumulés en amont du seuil (environ 200 m³) et à effacer le seuil au brise roche hydraulique. Les matériaux ont été transportés jusqu'à l'ancienne décharge municipale de Predeignes (réhabilitée à l'occasion) et sur le site de Nayrac à Figeac. Ces travaux dans le lit du ruisseau ont été précédés de la réalisation de barrages filtrants, de pêche de sauvegarde des poissons et de la mise en place d'une dérivation temporaire du cours d'eau pour travailler à sec.

Pour le passage à gué, il convenait de réhabiliter l'ouvrage existant (illégal et perturbant la circulation des eaux et des espèces) via une solution technique de passage immergé stabilisé aux moyens de blocs rocheux.

Un système d'abreuvement pour les vaches a aussi été mis en place sur la parcelle située en aval du seuil pour limiter la déstabilisation des berges sur cette portion de ruisseau renaturée.

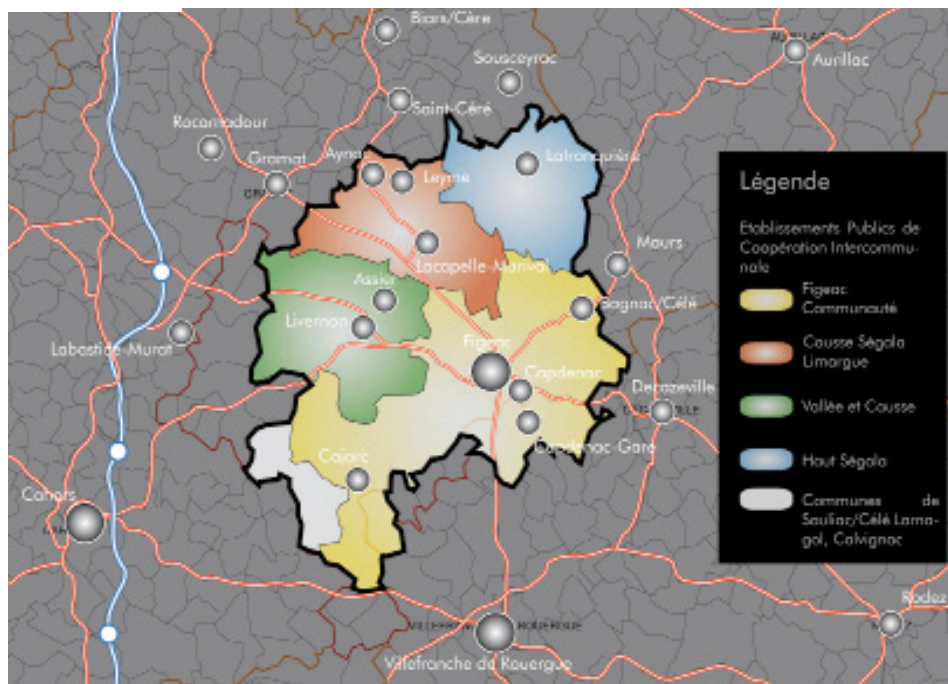
Le montant total des travaux s'élève à 90 000 € TTC. Ce projet a été financé à 80 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne ; les 20 % d'autofinancement ont été pris en charge par la Ville de Figeac et la Commune de Predeignes (4 536.00 €).

Une participation a été accordée par Figeac Communauté pour les travaux de génie végétal.



DES NOUVELLES DE FIGEAC COMMUNAUTE ET DU PAYS

Le SCoT du Pays de Figeac



UN OUTIL POUR L'AVENIR

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un outil d'urbanisme réglementaire qui permettra d'acquérir une meilleure connaissance de notre territoire et d'en valoriser les singularités. L'émergence de ce projet territorial participatif "supra communal" à moyen terme engage des réflexions qui vont nous permettre de nous adapter aux évolutions du territoire.

Il s'agit d'imaginer comment répondre aux problématiques soulevées par le diagnostic territorial en s'appuyant sur des objectifs nationaux en matière d'aménagement durable du territoire sur quatre grands domaines :

- habitat et urbanisme (lieu de vie, équipements, services)
- déplacements
- environnement
- emploi et activité économique.

Le périmètre du SCoT du Pays de Figeac représente un espace où s'organise la vie quotidienne des habitants du Figeacois à travers toutes leurs activités: habitat, loisirs, achats, ...

OÙ EN EST-ON?

A ce jour, le diagnostic a été validé en bureau du Syndicat Mixte du Pays de Figeac. La phase du projet d'aménagement et de développement durable débute.

L'ensemble des éléments du diagnostic sont disponibles sur le site du Pays : <http://www.pays-figeac.fr/1-21620-SCOT.php>

Un document d'information, "l'info SCoT", sera disponible dans vos mairies pour suivre l'avancement du projet et une exposition, dans tout le territoire, présentera les principaux éléments du diagnostic.



DES NOUVELLES DE FIGEAC COMMUNAUTE ET DU PAYS



Le syndicat mixte du Pays de Figeac, du Ségala au Lot-Célé

Vos élus siègent aux différentes réunions proposées par ces instances et représentent notre commune.

Difficile de résumer l'activité intense de ces structures. Vous pouvez retrouver au fil de l'année des informations dans les comptes-rendus du Conseil Municipal ou dans les différentes brochures que vous recevez à votre domicile.

La charte de paysage, d'urbanisme et d'architecture du Pays de Figeac

Nous avons évoqué lors de notre dernière édition la mise en œuvre d'une charte paysagère. Voici de nouvelles informations issues des réunions organisées par le Pays de Figeac.

Une des priorités du Pays de Figeac est de faire émerger une culture partagée, permettant d'orienter les politiques de gestions du territoire à partir d'une identification des valeurs paysagères pour :

- Sensibiliser et informer la population, les élus et les acteurs du territoire,
- Promouvoir des actions et recommandations hiérarchisées et thématiques inscrites dans une démarche stratégique globale.

La charte constitue donc un outil de référence pédagogique, un guide opérationnel à l'usage de tous: habitants, acteurs associatifs, institutionnels, professionnels de tous horizons, élus des communes...

Ce guide est centré sur trois axes qui répondent aux enjeux issus du diagnostic:

- Maîtriser le développement du paysage habité,
- Valoriser la culture, les valeurs paysagères et écologiques du Pays de Figeac,
- Accompagner une agriculture et une sylviculture participant positivement au cadre de vie.

Le travail d'étude est aujourd'hui terminé et la partie « animation » de ce document commence afin de :

- Faciliter son accès et sa diffusion sur papier et surtout sur internet (volet 1 et volet 2),
- Réaliser une exposition itinérante présentant la charte sous la forme de panneaux synthétiques,
- Poursuivre les ateliers paysages autour des actions paysagères proposées afin de mettre en place des projets autour de la maîtrise du paysage habité, de l'architecture, de l'agriculture et de la forêt, etc.
- Reconduire le comité de suivi de la charte dans le temps afin de réaliser des évaluations des actions mises en œuvre, proposer des labellisations, développer des projets pilotes...

De plus la charte paysagère constitue un acquis et une base en matière de culture commune d'aménagement du territoire pour l'élaboration du SCoT du Pays de Figeac, en termes d'enjeux et d'approche spatiale des questions d'aménagement et d'environnement.

Pour en savoir plus : <http://www.pays-figeac.fr/1-21459-Charte-paysage-re-du-Pays-de-Figeac.php>.



INFORMATION AUX PROPRIETAIRES



PERMANENCES OPAH FIGEAC-COMMUNAUTE

ANNEE	MOIS	JOUR	FIGEAC (JEUDI)	CAPDENAC GARE (MARDI)	CAJARC (JEUDI)	BAGNAC SUR CELE (JEUDI)
2eme semestre 2013	JUILLET	4	10h - 12h			
		9		10h30-12h		
		18	10h - 12h		14h30-16h	
		25				10h15-12h
	AOÛT	8	10h - 12h			
		20		10h30-12h		
		22	10h - 12h		14h30 - 16h	
		29				10h15-12h
	SEPTEMBRE	5	10h - 12h			
		10		10h30-12h		
		19	10h - 12h		14h30 - 16h	
		26				10h15-12h
	OCTOBRE	3	10h - 12h			
		8		10h30-12h		
		17	10h - 12h		14h30 - 16h	
		24				10h15-12h
	NOVEMBRE	7	10h -12h			
		14	10h -12h		14h30 - 16h	
		19		10h30-12h		
		21				10h15-12h
	DECEMBRE	5	10h - 12h			
		10		10h30-12h		
		12	10h - 12h		14h30 - 16h	
		19				10h15-12h
Renseignements : M. DEJEAN Thierry : 05.65.35.81.21 pour le département du Lot Mme. VIGUIER Carole : 05.65.70.30.63 pour le département de l'Aveyron						
Adresses des permanences						
FIGEAC		Maison de l'intercommunalité - 35, allées Victor Hugo - Figeac				
CAPDENAC GARE		Local associatif - 2 rue Victor Hugo - Capdenac Gare				
CAJARC		Mairie - bd tour de ville - Cajarc				
BAGNAC SUR CELE		Mairie - 27 av Josphe Canteloube - Bagnac sur Célé				



Élagage

Le Conseil Municipal a établi un diagnostic concernant les besoins d'élagage sur l'ensemble du réseau communal. Ces travaux se dérouleront sur plusieurs programmes en raison du coût. Une première tranche pourrait concerner la route du Bouscarrel ainsi que celle de Gabanelle. Un courrier sera adressé aux propriétaires riverains afin de les informer des dates exactes afin qu'ils puissent s'organiser. D'ici là, si les propriétaires veulent mettre en œuvre par eux-mêmes ces travaux d'élagage qu'ils en soient d'ores et déjà remerciés.

Pour rappel, depuis l'entrée en vigueur de la loi N° 96-659 du 26 juillet 1996, les propriétaires sont dans l'obligation d'élaguer les branches d'arbres au droit des lignes du réseau téléphonique.

L'ECHO DES ASSOCIATIONS

GYM ET DETENTE

Chaque lundi, à 20h30, nous nous retrouvons à la Salle d'Animation avec Stéphane, notre moniteur, pour une séance de gym dans une ambiance sympathique et dynamique.

Tous et toutes souhaitons entretenir notre forme !

Une balade en soirée, le 24 juin, a été proposée pour aller chercher l'été, mais nous avons dû nous consoler avec une collation gourmande au retour.

Une autre balade sera proposée à la fin de l'été.

A la rentrée, le jour et l'horaire de la séance de gym vont changer. Nous vous informerons et souhaitons vous compter parmi nous si vous désirez partager ces moments sportifs.

A bientôt

La Présidente

Monique VILLENEUVE



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La saison 2012-2013 s'est bien terminée avec un bilan satisfaisant.

Le plan de chasse a été réalisé en totalité : 28 chevreuils et 9 sangliers ont été prélevés, de quoi satisfaire notre équipe.

La saison 2013-2014 se prépare et nous es-

perons malgré les nouvelles restrictions qu'elle se déroulera sans trop de problèmes. En effet, la régulation du nuisible et l'organisation des battues ont changé ; cependant avec de la

persévérance et de la volonté, nous pourrons continuer à exercer notre activité et ainsi contribuer au bon équilibre de la faune dans notre commune.

Merci aux participants à notre banquet annuel et surtout aux présents à la salle d'animation. Quelques heures de détente ne peuvent que renforcer une bonne convivialité.

Pour la Société de Chasse

René BOUSSAC



LE GROUPEMENT FORESTIER



Comme prévu, l'éclaircie du groupement forestier a commencé à Lasfargues.

C'est l'entreprise d'abattage et de débardage Gérard Teulade d'Ytrac (15) qui sous-traite la coupe pour le comptoir du bois de Brive.

Pour information :

- Le bois feuillu et le petit bois (sapin) sont traités en pâte à papier à Saillat (87)

- Les grumes en 6 m et plus partent chez L'Héritier scieur à ST Mamet (15)

- pour palette : en 4 m chez Farges scieur à Egletons (19) et en 2,5 m chez Tartière scieur à Bourgneuf (Creuse 23)

Trois personnes y sont affectées :

- un conducteur pour l'abatteuse (ébranche et coupe)
- un conducteur pour le porteur
- un bûcheron qui vient au besoin

Côté négatif, bonjour l'état des pistes !

Après le secteur de Lasfargues ils vont faire le secteur du Jacquier.

Jean-Marie FERRAND

LA CUMA

Notre Cuma, véritable groupe de développement ancré sur notre territoire est en perpétuel mode « innovation et recherche » car plus que jamais la coopération de proximité est solution pour les agriculteurs. Parce que le défi environnemental est devant nous et qu'être agriculteur seul aujourd'hui devient de plus en plus difficile. Alors que les finances publiques sont au plus bas, il me semble qu'il est impératif de soutenir l'entraide et la coopération plutôt que encourager l'individualisme et la dispersion.

C'est dans cette démarche collective que nous avons œuvré et réussi à évoluer afin de permettre de pérenniser notre groupe de travail. Bon nombre d'investissements et de projets ont pu aboutir grâce à cette volonté d'aller de l'avant. Ensemble nous avons pu et nous pourrons maintenir ce lien et cette affiliation qui font de nous des enfants de la terre.



Alain JUVENAL

L'ECHO DES ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FÊTES

On ne peut pas parler de la fête votive 2012 sans dire auparavant quelques mots des aubades. Elles étaient cette année sous le signe de la brouette... signe porteur par excellence dans notre cher paysage predeignois. Sillonnant la campagne au rythme des notes de Manon et son accordéon, des brouettes, nous en avons vues... à une roue, à deux roues (c'est là d'ailleurs l'origine du mot : birouette !) des roses, des vertes, des fleuries, des grosses et des petites, des vides, des décorées... bref, les habitants de Predeignes ont relevé le défi avec talent et humour.

S'en est suivie, une belle exposition de photos que chacun a eu loisir d'admirer dans notre bibliothèque.



Les trois jours de fête ont connu le succès attendu ; vous étiez nombreux aux rendez-vous dès le vendredi soir. Enfants et adultes ont partagé de bons moments malgré une météo plus que capricieuse !

Le comité des fêtes a fait un bilan positif de la fête 2012.

Lors de l'assemblée générale du 17 mars, la participation

active d'un grand nombre de predeignois a levé le doute qui pesait sur l'avenir du comité des fêtes. Et c'est avec enthousiasme et conviction que le bureau s'est reconstitué.

Quant aux festivités 2013, elles se sont déroulées les 12, 13 et 14 Juillet. Entre la retraite aux flambeaux du vendredi et le lâcher de ballons du dimanche, les distractions n'ont pas manqué... Banda, course au trésor, méchoui dansant, vide-grenier, vide-bibliothèque étaient au programme...

.... Mais alors ! Pas de paëlla le dimanche ? Pas d'inquiétude... Elle vous sera servie au retour de fête le samedi 7 Septembre avant la projection du film « Le prénom »... Ouf ! Tout le monde est content et c'est tant mieux.

Une dernière chose avant de clore le chapitre... Merci à toutes celles et ceux qui montrent par leur présence, leur participation, leurs engagements et leur générosité, leur détermination à faire vivre le comité des fêtes et nos traditions.

Aurélien TAURAND

L'ENTRAIDE COUPS DURS

La mutuelle coups durs de Predeignes n'a pas eu à intervenir sur notre commune durant l'année 2012, en effet aucun remplacement n'a été à effectuer.

Laurent TAURAND

LE PETIT THÉÂTRE DU SÉGALA

L'année 2012 fut l'année de la découverte pour notre petite troupe. Un nouveau comédien-amateur nous a rejoint et nous avons découvert de nouvelles sensations : jouer dans d'autres salles, devant des nouveaux spectateurs.

Bilan 2012

Mais, bien sûr, c'est à Predeignes que notre saison théâtrale a commencé avec « Rendez-vous sur le banc » (spectacle de trois saynètes joué à l'occasion de l'ouverture de la fête votive de notre village) et le « fil rouge » du festival d'été : Ségala'arts. Ensuite, nous sommes allés jouer à Espédaillac pour leur fête votive, fin août.

Toute notre énergie s'est alors concentrée sur la préparation de notre grande pièce « Le Bon, la Brute et le Président » (de J-P. Cantineaux). Nous en avons donné trois représentations à Predeignes (27 oct. - 4 et 5 nov.) puis une à la salle des fêtes de Bagnac dans le cadre du Téléthon. En décembre (16 et 17), nous avons repris « Rendez-vous sur le banc » pour agrémenter deux goûters de Noël organisés par les communes de Viazac-Linac et Montet-et-Bouxa, pour leurs anciens.

Nous sommes même allés jusqu'à Souillac pour jouer dans la salle Du Bellay, en mars de cette année.

Chaque déplacement a occasionné de belles rencontres et nous avons toujours reçu un accueil amical et attentionné. Nous espérons, en retour, avoir donné de bons moments à tous ces spectateurs et nous continuons à « travailler » pour ça.



Projets et perspectives 2013

Les répétitions vont déjà bon train pour monter la nouvelle grande pièce et en même temps nous préparons un plus petit spectacle de trois saynètes. Nous animerons encore le « fil rouge » à Ségala'arts et déjà, quelques contrats s'annoncent pour jouer à l'extérieur... à suivre.

Qui sommes-nous ?

Le Petit Théâtre du Ségala est une association loi 1901 dont voici le bureau : Présidente : Anne Bourguignon ; Secrétaire : Yvette Sembel ; Trésorier : Christian Souiry. A ceux-là, vous ajoutez : Paul Foulquié, Christiane Barrière, Annie Souiry, Jacques Lagarrigue, André Bourguignon et vous obtenez une troupe de comédiens-amateurs... qui ne pourraient pas grand'chose sans l'assistance des techniciens « son et lumière » : René Destruel, Patrick Sembel et André Baron.

L'ECHO DES ASSOCIATIONS



Contacts

Oui, il est possible de rejoindre la troupe pour participer à de nouveaux spectacles.

Oui, nous aimerions aller jouer dans des nouvelles salles autour de Predeignes... ou plus loin !

Voici quelques contacts :

A. Bourguignon : 06-87-20-45-38

Y. Sembel : 05-65-34-16-48

C. Souiry : 05-65-34-36-35

Prenez vos agendas

Mais d'ores et déjà voici les dates de nos représentations à la salle d'animation :

Samedi 26 octobre, samedi 2 et dimanche 3 novembre.

Nous préparons, avec beaucoup de plaisir, une comédie policière, un grand classique du genre : « La Perruche et le Poulet » (de R. Thomas), une pièce très vivante et pleine de rebondissements...

Alors, à bientôt.

Théâtralement vôtre.

Anne BOURGUIGNON

LE PILOU

Bon anniversaire Le Pilou !

Le Pilou a 30 ans, et depuis sa naissance, elle a fait du chemin.

Après presque quinze années passées à gérer les équipements et la location de la salle des fêtes du village, tâche pour laquelle elle avait été créée, l'association a pris un tournant décisif dans son histoire à l'occasion de la fermeture du bar/restaurant et épicerie de Lulu Daymon.

A l'époque, en 1997, la Mairie décide de racheter la licence du bar et en confie la gestion au Pilou, qui avait déjà dans l'idée d'en faire un nouveau lieu d'animation pour le village.



Ainsi le bar associatif du Pilou a été inauguré en 1998 et est rapidement devenu un lieu attractif pour les villageois. Forte de cette expérience réussie, l'association s'est engagée peu de temps ensuite dans un projet de bibliothèque, qui fut la première ouverture culturelle du Pilou.

Du dépôt de pain du dimanche matin au point TIC avec la mise à disposition d'un ordinateur connecté à internet, en passant par les soirées jeux et les lectures, le bar a permis à l'association de diversifier ses activités.

Petit à petit, avec le soutien de partenaires tels que l'ADDA du Lot, le Pilou s'est tourné vers la culture, et plus particulièrement le théâtre.

En 2005, beaucoup se souviennent de la rencontre avec le Petit Théâtre de Pain, qui a lancé le Pilou sur la voie de Ségala'arts, dont nous avons vécu la 8ème édition en 2012.

Ségala'arts, c'est la très belle rencontre de la culture et du monde rural, des artistes et des predeignois.



Au fil des années, le Pilou a su faire connaître et reconnaître son travail auprès des financeurs, notamment la CAF en 2011 et a une nouvelle fois diversifié ses activités, pour s'ouvrir au plus grand nombre, aux plus jeunes et aux familles.

L'association a toujours laissé une place importante aux predeignois bénévoles, que nous tenons à remercier ici de leur implication et de leur enthousiasme.

Grâce à eux, l'aventure continue en 2013 avec la 9ème édition de Ségala'arts, qui aura lieu du 31 juillet au 02 août. Au programme, le Petit théâtre de Pain bien entendu !

La troupe nous fait cette année l'honneur de la première représentation de leur dernière création : « Le regard de l'homme sombre ». Mais de nombreux autres spectacles vous attendent avec la Compagnie de l'Agit, la Cie Par les Temps qui Courent, La Cie Anorak, le concert des Castafiores, le tout cousu de fil rouge par notre chère troupe locale Le Petit Théâtre du Ségala.

Pascal BAHU

DECOUVERTE

SAIGON - MARSEILLE ALLER SIMPLE

C'est grâce à notre site Internet que nous avons eu connaissance du livre autobiographique de Nguyen Van Thanh « Saigon - Marseille aller simple » où il est fait mention du passage à Prendeignes d'une compagnie de Vietnamiens en 1940.



En effet NGUYEN VAN THANH né en 1921 à Hué a fait partie des 20000 vietnamiens arrivés en France en septembre 1939 pour travailler dans les usines d'armement.

Après juin 1940 ceux qui n'ont pas pu rentrer en Indochine ont travaillé dans différents secteurs de l'économie (usines, vignes, rizières de Camargue ...).

Entre Octobre et Décembre 1941, Thanh s'est retrouvé à Prendeignes avec 120 travailleurs vietnamiens (on les appelait souvent "annamites" du nom de leur province d'origine). Ils venaient y ramasser les châtaignes. Dans son livre une dizaine de pages sont consacrées à Prendeignes.

Il y parle, de leur travail, de leurs relations avec la population. Ces relations réservées et craintives au début ont été vite plus chaleureuses et leur séjour à Prendeignes a été pour eux une période plutôt douce, comparée à ce qu'ils ont vécu ailleurs .

Thanh est décédé en décembre 2012 .

Il a écrit ces souvenirs très émouvants et parfois poignants non pour les publier mais pour laisser un témoignage à ses enfants .

Ce livre a été publié grâce au travail de recherche d'un journaliste sur ces évènements .

Il nous plonge ainsi dans l'Indochine des années 20 et 30, dans la France des années 40 et dans l'histoire de l'immigration asiatique en France .

Ce livre est disponible à la bibliothèque de Prendeignes.

Certains y retrouveront des souvenirs, tous y apprendront une page d'histoire méconnue .

ILS INTERVIENNENT AUSSI

ASSOCIATION TRACE ET COULEURS

Après avoir offert gracieusement aux habitants de la commune durant plusieurs années des séances de contes et autres animations, l'Association Trace et Couleurs a poursuivi en 2012 ses actions.

Pour les Journées Nature, nous avons organisé en partenariat avec le Pilou un Troc de plantes et graines suivi d'un pique-nique partagé.

A l'automne, toujours en partenariat, nous avons participé à la " Semaine Européenne de Réduction des Déchets", par une causerie, suivie d'une exposition d'affiches à la bibliothèque. Pour cette action, grâce à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) nous avons mis des guides gratuits à disposition des habitants de la commune à la bibliothèque de Prendeignes.

Par ailleurs, d'autres communes nous ont sollicités pour les contes de Noël, ainsi que le Muséum d'Histoire Naturelle de Montauban pour des contes sur les oiseaux qui ont séduit petits et grands.

Au programme 2013 : Contes alternatifs pour la Semaine des Alternatives aux pesticides, troc de plantes, graines et revues de jardin suivi d'un pique-nique partagé lors des Journées Nature, sensibilisation à l'auto-éco-construction , projets d'animation locale, ateliers " Eveil, Art et Créativité". Dès l'automne, pour développer, améliorer ses capacités et mieux gérer son stress et sa santé, débiteront : Cours de Yoga / relaxation - Séances de relaxation - Ateliers de méditation laïque.

Pour mieux connaître nos actions : site: <http://traceetcouleurs.free.fr> email: traceetcouleurs@gmail.com

Tél. 06 18 57 39 75

L'ASSOCIATION DECLAM'

2010, 2011 et 2012 ont vu naître et grandir les chantiers de jeunes de l'association DECLAM' à Prendeignes mais également à Faycelles. Avec réussite, ils ont associés des jeunes vacanciers, des habitants, des bénévoles, des associations locales comme le Pilou ou le comité des fêtes.

Ils ont permis la réouverture de sentiers de randonnées, la restauration d'un lavoir et de murets mais aussi la rencontre et le partage au delà des préjugés et une mobilisation collective autour du patrimoine et des dynamiques locales telles que le Festival Ségala'Arts ou en 2010 la fête du village.

Peut-on s'arrêter là ?

Évidemment non ! Une dynamique est née, un changement s'est opéré...



SUR LA COMMUNE ADSL

Les sites investis par l'association deviennent peu à peu des lieux de rencontres, des espaces ou de nouveaux possibles, de nouveaux horizons sont envisagés. Alors comment faire de cet élan un bond en avant?

Comment valoriser ces espaces, ces valeurs, ces patrimoines ?

Déjà en 2010, nous savions que notre intervention dans l'espace public avait pour objectif de faire du patrimoine un «vecteur de lien social» mais aussi un «outil de développement local». Après deux ans de chantiers et à partir de l'idée des «sentiers retrouvés», nous sommes convaincus de l'intérêt d'investir ces espaces avec vous.

Nous vous invitons sur le chantier qui aura lieu du 27 juillet au 10 août. Cette année à la restauration du lavoir s'ajoutera le balisage d'un chemin qui descend au ruisseau de Gabanelle par le lavoir et remontera par Cantagrel. Cette boucle fait suite à un premier travail de repérage avec des habitants et membres du Conseil Municipal en 2011/2012.



En même temps que le festival du Pilou, un artiste local sculptera une œuvre près du lavoir et nous proposerons un apéritif avec les jeunes le vendredi 2 août.

Nous vous attendons nombreux pour vous présenter le travail des bénévoles et le projet des sentiers retrouvés.

NOTRE VILLAGE RELIE A L'ADSL



Réunis dans la salle d'animation du village, les habitants de Predeignes ont assisté ravis à l'inauguration de l'arrivée de l'ADSL. C'était mardi 2 juillet, le maire Pascal Bahu accueillait Sophie Sabathier, directrice Midi-Pyrénées des relations avec les collectivités locales et son équipe de France Télécom Orange pour présenter la modernisation du réseau.

«Ces travaux de modernisation s'inscrivent dans un plan national, lancé fin 2012. Nous intervenons pour neutraliser des boîtiers multiplexer qui empêchaient l'arrivée de la fibre optique et de l'ADSL haut débit. Avec ce raccordement effectué sur le poste, situé en bas de la côte de Predeignes, 97 % des habitants de la commune (qui en compte

214) peuvent en bénéficier, ainsi que quelques foyers de Linac et de Viazac, pour des débits allant de 2 à 20 méga».

À la demande du maire, elle précisait : «Hélas, les maisons raccordées sur l'équipement de Montet-et-Bouzal ne sont pas concernées par cette modernisation», soulignant que d'autres dispositifs complémentaires existaient tels Meshnet ou l'internet par satellite avec Nordnet.

Marie Molina, la suppléante du député Jean Launay se réjouissait de «voir l'intérêt porté aux petites collectivités du monde rural qui ne sont pas oubliées». André Mellinger, vice-président du conseil général, en charge du schéma de développement numérique du Lot, aux côtés de Nicole Paulo, conseillère générale de Figeac Est rappelait l'engagement du conseil général dans ce processus de modernisation et de couverture du territoire lotois.

Les prochaines communes qui bénéficieront de travaux permettant l'arrivée de l'ADSL haut débit sont : Capdenac-Faycelles, Cardaillac, Aujols, Laburgade, Saint Médard.

Article de La Dépêche du Midi



OPERATION COEUR DE VILLAGE

LE VILLAGE RENOVE

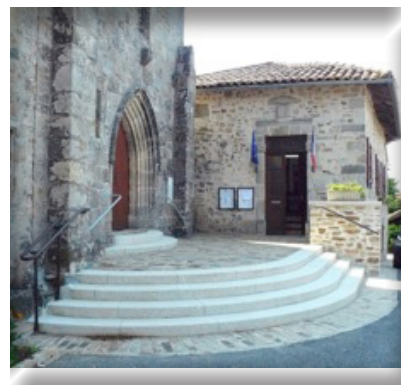
L'opération d'aménagement du centre bourg touche à sa fin. Le cœur du village en chantier depuis plus d'un an est aujourd'hui libéré du bruit des machines et des va et vient des entreprises.

Le clocher s'éclaire au gré des changements de pressions, le nouveau parvis de la mairie et de l'église permet désormais d'accueillir plus généreusement les mariages, les représentations théâtrales, les visiteurs.



Les nouvelles toilettes fonctionnelles et adaptées aux personnes à mobilité réduite sont ouvertes.

L'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de l'opération a veillé tout au long de cette mission à préserver l'identité de bourg rural avec des aménagements simples tout en proposant des solutions originales (mobilier).



Le Monument aux Morts bénéficie désormais d'un espace commémoratif fonctionnel et solennel. Le belle ouverture paysagère sur les Monts d'Auvergne est mise en valeur par les quelques plantations réalisées mais également par la démolition de l'ancien abri en béton.



Le centre du bourg est également plus praticable aux personnes à mobilité réduite du fait de la création d'un cheminement accessible qui relie la place et les parkings à la rue de la mairie.

Le temps a déjà fait son œuvre et le centre du village a repris ses droits. Le mur des toilettes complètement reconstruit est déjà fleuri, les pierres se patinent, les semis récents et les plantations s'épanouissent.



*Maîtrise d'œuvre : Emilie Graham
paysagiste DPLG mandataire
Gétude Bureau d'études Techniques
Florent Brégeon Paysagiste Conseil
Florence Courtin Architecte*



VIE DE LA COMMUNE

Quelques chiffres : après les radiations (2) et les inscriptions (2), la Commune compte 183 électeurs.

Urbanisme : la commune a enregistré 5 déclarations de travaux et 5 demandes de certificats d'urbanisme.

LES NAISSANCES

- Un petit garçon est arrivé et a été déclaré sur notre commune :
- -Joan au foyer de Charlotte MOUYEAUX et Julien SOTO-GOMEZ
- Nous félicitons les parents et souhaitons beaucoup de bonheur à toute la famille réunie autour de cet enfant.
- Nous félicitons, aussi, les nouveaux grands-parents et arrière-grands-parents résidant dans notre village, pour la joie qu'ils connaissent avec l'arrivée dans leur famille d'un nouvel enfant :
- -Emile au foyer de THEBAUD Tifenn et Denis CAMBOU
- -Joan au foyer de Charlotte MOYEAUX et Julien SOTO-GOMEZ
- -Félicien au foyer de Philippe CARAY et Alexia ALEYRANGUES
- -Naël au foyer de Yann et Miao GRIPAY-BOURGUIGNON
- -Ruby au foyer de Sam et Charlotte PEACOCK-PRICE
- Nous adressons également toutes nos félicitations ainsi que tous nos vœux de bonheur aux heureux parents et souhaitons longue route à tous ces enfants.
- D'autres naissances dans vos familles sont peut-être arrivées et ne sont pas notées ici ; que vous receviez ainsi que vos familles tous nos meilleurs vœux de bonheur.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :
- Madame COSSE et Monsieur DOLLEANS au village du Fau,
- Madame LANDES et Monsieur MAROUBY au village du Bouscarel,
- Monsieur PIGANIOL et Madame MASSEI dans le bourg (logement bibliothèque),
- Monsieur BOUDOU dans le bourg (logement ancienne Poste),
- Monsieur ROMAIN au village de Cour de Bataille,
- Monsieur ESTIVAL et Madame MROZEK,
- Monsieur ZACHARY et Madame COS au village du Struels.

- Beaucoup de jeunes et moins jeunes de notre commune ont réussi sûrement des examens : qu'ils reçoivent ici nos sincères félicitations.

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Nous avons une pensée pour Monsieur Félix TAURAND, Monsieur Philippe COUQUE ainsi que l'Abbé Gaston SOUIRY qui nous ont quittés cette année et adressons nos plus sincères condoléances à leur famille dans la peine.
- Nous avons également une pensée émue suite à la disparition brutale de notre Curé, le Père Alain THERONDEL qui desservait les paroisses de BAGNAC/CELE, LINAC et PRENDEIGNES. Présent bien évidemment auprès des paroissiens de notre commune, il avait également des liens avec beaucoup d'entre nous dans le respect des convictions de chacun.



Le Père Thérondel à l'occasion du baptême de Maël TEYSSEDOU-PERROTO

AGENDA

Réservez vos dates !

JUILLET

MERCREDI 31 : FESTIVAL SÉGAL'ARTS DU PILOU

09h30-12h30/14-17h : atelier théâtre animé par la Compagnie La Palissade

AOÛT

JEUDI 1ER : FESTIVAL SÉGAL'ARTS DU PILOU

17h00 : La Bonne Education

Compagnie La palissade

Spectacle gratuit

18h00 : Fan Club

Compagnie Anorak

21h30 : CAFI

Compagnie Par Les Temps Qui Courent

VENDREDI 02 : FESTIVAL SÉGAL'ARTS DU PILOU

16h00 : Le groin dans les étoiles

Compagnie Anorak

18h00 : La boucherie de l'espérance

Compagnie de l'Agit

18h30 : spectacle de magie

Le cirque de la Découverte

21h30 : Le regard de l'homme sombre

Le Petit Théâtre de Pain

23h00 : Les Castafiores

Concert de rock festif

SEPTEMBRE

SAMEDI 07 : RETOUR DE FÊTE

19h30 : Repas Paëlla

21h30 : Projection du film "Le Prénom"

OCTOBRE

DIMANCHE 06 : RENCONTRE
INTERGENERATIONNELLE DU CCAS

SAMEDI 26 : THÉÂTRE

La Perruche et le Poulet

Le Petit Théâtre du Ségala

NOVEMBRE

SAMEDI 02 ET DIMANCHE 03 : THÉÂTRE

La Perruche et le Poulet

Le Petit Théâtre du Ségala

ZOOM :

Le CCAS de PRENDEIGNES prévoit une nouvelle rencontre Intergénérationnelle, à l'automne 2013.

Partant toujours des ressources en «savoir-faire » et en produits locaux, l'équipe du CCAS a imaginé pour cette année :

- La fabrication de jus de fruits, avec le pressoir traditionnel Et avec la méthode par extraction par la vapeur ; ainsi, nous pourrions déguster les jus frais pour le goûter.

- Le goûter donc : préparé et cuisiné sur place, à partir de noix, de pommes et autres ressources du moment .

- Un nouvel atelier vannerie. Le succès a été grand l'an passé et une nouvelle explication des techniques sera certainement bienvenue.

- En parallèle, il sera proposé à tous la réalisation de « tontines » en osier, œuvres qui seront donc collectives, chacun pouvant tresser à son tour... et ainsi maîtriser un peu l'osier. Les "tontines" servaient à l'origine à transporter les plantes exotiques rares. On peut aujourd'hui s'en inspirer pour faire des supports pour grim-pantes.

Une journée Intergénérationnelle permet la rencontre, les échanges et les liens entre habitants de tous âges et de tous horizons .

Le but n'est pas tant d'assister à une démonstration que de participer.

Observer, s'approprier, se souvenir, ou apprendre en pratiquant !

Cette journée rencontre a aussi pour but de valoriser la Mémoire et de permettre la Transmission.